

# FORMATION RISQUE CHIMIQUE

## Préambule

Cette formation s'adresse à toute structure qui souhaite faire sensibiliser ses collaborateurs au Risque Chimique et ainsi pouvoir répondre aux obligations des articles R4141-1 à 10 du Code du Travail, relatifs à la formation à la sécurité et à l'article R4412-38 du Code du Travail relatif à la formation au risque chimique.

**Durée :** 7 heures (1 jour)

**Calendrier prévisionnel :** A définir selon les besoins de l'entreprise

**Effectif minimal | maximal :** 6 | 10

**Profils des stagiaires :** toute personnes manipulant des produits chimiques au sein de la structure

**Prérequis :** aucun

### Lieu de réalisation & Accessibilité :

Cette formation est dispensée dans les locaux de l'entreprise (en Intra).

Elle est accessible à tout moment, y compris aux Personnes en Situation de Handicap \*, dans le cadre d'une convention qui sera préalablement signée avec l'entreprise et qui prévoira la bonne accessibilité des locaux au PSH.

### Prix indicatif entreprise d'une session :

Coût total de la formation : 900 euros HT

Adaptation des frais de déplacement en fonction de la situation géographique du lieu de formation

## Objectifs pédagogiques du programme

- Identifier les agents chimiques dangereux présents sur son lieu de travail
- Connaître les impacts sur la santé des agents chimiques utilisés ou des produits émis (fumées, poussières, déchets...)
- Savoir lire les FDS et les nouveaux étiquetages
- Connaître les consignes internes en matière de protection collective et individuelle à respecter
- Identifier et comprendre le rôle des EPI mis à disposition dans l'entreprise pour assurer la santé et la sécurité de travailleurs
- Répondre à vos questionnements et attentes

\* Retrouvez L'offre de services et d'aides financières de l'AGEFIPH à télécharger, en suivant le lien : <https://www.agefiph.fr>

## Contenu de la formation

### QU'EST-CE QU'UN PRODUIT OU AGENT CHIMIQUE DANGEREUX – ACD ?

- Identifier un agent chimique dangereux à l'aide des pictogrammes
- Se familiariser avec le nouveau système d'étiquetage des produits chimiques (règlement CLP)

### COMMENT S'ASSURER D'UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE ?

- Identifier et appréhender les risques liés aux ACD :
  - En général : Risques associés aux différentes dangers
  - Au poste de travail : identifier les risques des produits dangereux auxquels les personnes sont exposées
- Accéder aux informations nécessaires à une utilisation d'un ACD en toute sécurité (étiquette, FDS...)
- Comprendre comment ces produits peuvent impacter la santé, en étant sensibilisé aux enjeux pour sa propre santé, afin de mieux se protéger
- Appréhender les consignes de sécurité :
  - Consignes générales
  - Consignes internes :
    - Savoir utiliser les EPI correctement en fonction de chaque risque au poste de travail
    - Connaître les dispositifs de protection collective à disposition

### COMMENT GERER LES ACD ?

- Appréhender les problématiques de stockage et de gestion des déchets

### COMMENT INTERVENIR EN CAS D'ACCIDENT/INCIDENT ?

- Présenter l'accidentologie potentielle associée aux activités de l'entreprise
- Connaître les consignes générales et internes en cas d'accident/incident pour savoir réagir en cas d'urgence
- Appréhender le fonctionnement des dispositifs de secours

### VISITE DU SITE

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formation assurée en présentiel par Mr Jean GUERNIC | [jguernic@premanis.fr](mailto:jguernic@premanis.fr) | 06 77 10 28 57

### Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques étayés par des exercices d'application, mises en situation et études de cas servant à valider l'intégration des contenus.

Les supports utilisés seront ceux notamment de l'INRS (Institut National de Recherche et Sécurité) sur le stockage des produits dangereux - Code du Travail art R4412-1 à 160, Prévention du Risque Chimique - règlement CE n°1272/2008 dit Règlement CLP (Classification/Labelling/Packaging)

Une documentation pédagogique, support de cours ou document de synthèse est remise à chaque participant.

### Dispositif de suivi de l'évaluation des résultats de la formation

Grille d'autodiagnostic avant la formation : l'analyse de cette grille permet d'accentuer certains points de la formation en fonction des interrogations du formé.

Note de synthèse de la grille d'auto-diagnostic après formation

Voir les autres formations proposées par Premanis sur son site : [www.premanis.fr](http://www.premanis.fr)